



BOP 214 Titre 2
Préparation de la rentrée 2022

SERVICE EMETTEUR :
Mission BOP 214

1- Mesures de rentrée

La région académique connaît un retrait de 9 emplois à la rentrée 2022 sur le BOP 214. Il est proposé, sur la base des données issues de l'enquête SERACA, d'effectuer un retrait à hauteur de 9 ETP sur l'UO de l'académie de Lille dont 2 ETP au titre des services régionaux.

2- Transformations et transferts d'emplois au sein de la région académique

2.1. Transformation

Une transformation d'un emploi mis à disposition par l'INSEE en emploi d'IGE, au bénéfice du SRAES, site d'Amiens, est demandée au ministère. Cette transformation ne sera assortie d'aucun coût supplémentaire.

2.2. Transferts

Un transfert de 11 ETP de l'académie de Lille vers celle d'Amiens est par ailleurs prévu dans le cadre de la constitution du Centre de Service Partagé Inter-académique (CSPIA) dont la répartition par catégories (A/B/C) sera proposée en fonction des besoins du service.

Ce service mono-site sera en effet implanté au rectorat d'Amiens, à partir de la rentrée 2022.